

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,
Le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN,
DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI,
LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, SAILLANT, ALLANIC, POUSSET, PRUKOP,
SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS.

Date de convocation

23 juin 2016

A l'exception de : Madame FRAUX.
Madame BOUYER a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.
Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Madame LEVESQUE.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame CARNAC.
Monsieur TRICHET a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU.

Date du
Conseil Municipal

29 JUIN 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 25

Votants ----- 32

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur
POUSSET est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

12/ EXERCICE 2016 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Les résultats de l'exercice 2015 ayant été approuvés, il convient à présent de voter
le budget supplémentaire, qui a pour principale fonction d'intégrer les résultats de
l'exercice précédent, mais aussi les restes à réaliser.

S'y ajoutent diverses inscriptions budgétaires, parfois limitées à de simples
virements de compte à compte, rendus obligatoires par l'application de l'instruction
budgétaire et comptable M14, ou bien au contraire correspondant à de véritables
ajustements de crédits, suite notamment aux notifications reçues.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,

1^{ère} adjointe
au Maire

Pour le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	267 052,94	chap. 73	Impôts et taxes	15 300,00
chap. 014	Atténuations de produits	245 900,00	chap. 74	Dotations et participations	32 500,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	9 900,00	chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	935 171,81
chap. 67	Charges exceptionnelles	53 400,00			
chap. 022	Dépenses imprévues	406 718,87			
Total Dépenses réelles		982 971,81	Total Recettes réelles		982 971,81
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	12 500,00	chap. 042	Transferts entre sections	0,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	-12 500,00			
Total Dépenses d'ordre		0,00	Total Recettes d'ordre		0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		982 971,81	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		982 971,81
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 20	Immobilisations incorporelles	207 069,20	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 020 000,00
chap. 204	Subventions d'équipement versées	86 907,14	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	58 126,00
chap. 21	Immobilisations corporelles	1 889 254,36	chap. 024	Cessions d'immobilisations	421 200,00
chap. 23	Immobilisations en cours	1 783 746,94	chap. 001	Excédent d'investissement reporté	1 482 651,64
chap. 020	Dépenses imprévues	830 000,00			
chap. 458	Opérations sous mandat	185 000,00			
Total Dépenses réelles		4 981 977,64	Total Recettes réelles		4 981 977,64
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	0,00	chap. 040	Transferts entre sections	12 500,00
chap. 041	Opérations à l'intérieur de la section	185 000,00	chap. 041	Opérations à l'intérieur de la section	185 000,00
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	-12 500,00
Total Dépenses d'ordre		185 000,00	Total Recettes d'ordre		185 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		5 166 977,64	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		5 166 977,64

En fonctionnement :

Les bases fiscales prévisionnelles et les concours financiers de l'Etat étant notifiés, le budget supplémentaire intègre les ajustements courants de la prévision du budget primitif.

Par décret n°2015-1906 du 30 décembre 2015, publié le 31 décembre 2015, l'exemption du prélèvement SRU pour décroissance de l'aire urbaine a été encadrée. Aussi, contrairement à l'information reçue fin 2015, la Commune de Pornichet est redevable de la pénalité SRU, ce qui nécessite une ouverture de crédits (chapitre 014).

Dans le cadre de la dissolution du SIVU de la maison de retraite de la Côte d'Amour, il avait été convenu le reversement à la Commune de La Baule, de sa contribution initiale pour la construction d'un établissement sur son territoire. Cette situation n'ayant pas été réglée, les crédits nécessaires ont été inscrits (chapitre 67).

En raison des incertitudes financières, le solde de l'excédent de fonctionnement a été neutralisé par le chapitre "dépenses imprévues".

En investissement :

Outre les restes à réaliser 2015, le budget supplémentaire comprend essentiellement la réinscription d'opérations fléchées sur le budget 2015, mais n'ayant pu donner lieu à reports de crédits.

En tenant compte des besoins budgétaires pour 2016 et de la programmation budgétaire des investissements, la dotation complémentaire en investissement a été neutralisée aux chapitres « dépenses imprévues » et « immobilisations en cours ».

Pour le budget annexe Quai des Arts :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011 chap. 002	Charges à caractère général Résultat de fonctionnement Total Dépenses réelles	3 000,00 21 697,65 24 697,65	chap. 70 chap. 77	Produits des services et du domaine Produits exceptionnels Total Recettes réelles	3 000,00 21 697,65 24 697,65
OPERATIONS D'ORDRE					
	Total Dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		24 697,65	TOTAL SECTION		24 697,65
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21 chap. 23	Immobilisations corporelles Immobilisations en cours Total Dépenses réelles	10 000,00 113 695,45 123 695,45	chap. 13 chap. 001	Subventions d'investissement reçues Résultat d'investissement Total Recettes réelles	10 000,00 113 695,45 123 695,45
OPERATIONS D'ORDRE					
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		123 695,45	TOTAL SECTION		123 695,45

Outre la reprise des résultats 2015, la présente modification inclut les crédits nécessaires à l'organisation d'un spectacle supplémentaire.
Le programme d'investissement a été renforcé de 10 000 €, suite à l'obtention d'une subvention pour la modernisation des éclairages.

Pour le budget annexe Lotissement Les Jardins de l'Estran :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	223 673,55			
	Total Dépenses réelles	223 673,55		Total Recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	-223 673,55			
	Total Dépenses d'ordre	-223 673,55		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		0,00	TOTAL SECTION		0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 001	Déficit d'investissement reporté	1 381 326,45			
chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	-1 605 000,00			
	Total Dépenses réelles	-223 673,55		Total Recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE					
			chap. 040	Transferts entre sections	-223 673,55
	Total Dépenses d'ordre	0,00		Total Recettes d'ordre	-223 673,55
TOTAL SECTION		-223 673,55	TOTAL SECTION		-223 673,55

Le budget supplémentaire se limite à l'intégration du résultat 2015, qui confirme l'absence de recours à un prêt relais dans l'attente de la cession des parcelles. En conséquence, la prévision de remboursement de la dette du budget primitif doit être annulée à due concurrence.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu les instructions budgétaires et comptables M14 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
- ⇒ Vu la délibération n°15.12.21 en date du 16 décembre 2015 adoptant le budget primitif de l'exercice 2016 pour le budget principal et les budgets annexes,
- ⇒ Vu la délibération n°16.06.01 en date du 1^{er} juin 2016 approuvant le compte administratif 2015,
- ⇒ Vu la délibération n°16.06.02 en date du 1^{er} juin 2016 prenant acte du compte de gestion 2015,
- ⇒ Vu la délibération n°16.06.03 en date du 1^{er} juin 2016 portant affectation des résultats de l'exercice 2015,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 21 juin 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, par 26 votes pour et 6 abstentions (Monsieur BELLLOT, Madame CARNAC, Monsieur DUBOIS, Monsieur ROBIN, Monsieur TRICHET et Madame BERTHELIER),

- Approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2016, pour le budget principal et les budgets annexes, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Pour le budget principal :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 982 971,81 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 166 977,64 €.

Pour le budget annexe Quai des Arts :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 697,65 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 123 695,45 €.

Pour le budget annexe Lotissement Les Jardins de l'Estran :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 0 €,
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à – 223 673,55 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire,
Frédérique MARTIN,



[Signature]
1^{ère} adjointe au Maire